

<https://www.terreau.org/spip.php?article74>



Action de sensibilisation du CREPA à Ouagadougou

- L'assainissement écologique
- Expériences dans le Monde

Date de mise en ligne : vendredi 4 septembre 2009

Copyright © Terr'Eau : assainissement écologique | toilettes sèches | compost |

eaux ménagères - Tous droits réservés

En Afrique de l'ouest l'Agence Intergouvernementale Panafricaine, [Eau et Assainissement pour l'Afrique \(EAA\)](#) [<http://www.ws-africa.org/index.php/fr/>] [1] fait un travail important de promotion des principes et techniques d'assainissement écologique.

L'article en lien relate la promotion en action de [toilettes ECOSAN](#) [http://www.susana.org/docs_ccbk/susana_download/2-1517-ecosan-info-no08-march-2007.pdf] lors de la 20^e édition du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO) qui s'est déroulé du 24 février au 03 mars 2007 au Burkina Faso.

« Répondant à une sollicitation de collaboration du Ministère de l'Environnement et du cadre de Vie (MECV), le CREPA a conçu des latrines mobiles ECOSAN et des poubelles afin de contribuer à l'assainissement sur quatre sites de rues marchandes.

Il faut souligner que chaque édition du FESPACO a toujours drainé une foule importante et l'occasion était belle pour le CREPA de vulgariser les latrines écologiques et participer en même temps à la sensibilisation des festivaliers sur le thème d'éco-citoyenneté promu par le MECV.

Plusieurs activités ont été menées par le CREPA sur les différents sites de manifestations.

Aussi, trois activités majeures ont illustré la participation du CREPA à cette 20^e édition du FESPACO : l'installation des latrines ECOSAN, la sensibilisation des festivaliers sur le concept ECOSAN et la médiatisation de notre présence. »

Comme en tout chose il est important de faire preuve de discernement.

Par exemple page 2 paragraphe Toilette sèche, la cendre de bois est préconisée pour « absorber l'humidité, éviter les odeurs et faciliter l'hygiénisation ». Cette ajout, disponible en permanence pour les familles cuisinant au bois, est souvent recommandée par ECOSAN dans les systèmes séparatifs. De notre point de vue c'est un matériel à utiliser avec précaution et parcimonie. La cendre est généralement déconseillée par ceux qui ont étudié les toilettes à compostage et les toilettes à litière bio-maîtrisée.

D'autre part nous avons pu constater que les fèces assainies avec de la cendre de bois donne un matériau difficile à réutiliser en agriculture à cause d'un pH élevé et d'une consistance compacte et agglomérée.

Page 3 paragraphe Hygiénisation et réutilisation, nous pouvons lire « La matière fécale, hygiénisée au bout de 6-8 mois, sera prête pour la fertilisation des sols. »

Dans le cas d'une toilette à compost avec ajout de matériel carboné et sans phase thermophile (cf [guide de compostage](#)) nous aurons tendance à préconiser 18 mois pour une meilleure destruction des organismes pathogènes.

D'autre part, dans le cas d'un mélange matière fécale/cendre il nous semble plus approprié de parler d'un produit permettant d'améliorer la texture du sol plutôt que d'un fertilisant [2]

Vous trouverez en page 5 de cet article un schéma bien imagé sur le cycle des nutriments.

Dans ce schéma il est précisé que « La séparation facilite le traitement et réduit les odeurs et les mouches. ». Dans deux processus d'expérimentation réalisés dans le Sud Ouest de la France, nous avons constaté une apparition de mouche et d'odeur, dans un foyer en saison hivernale, dans l'autre au printemps, problèmes que nous n'avions jamais rencontré avec des toilettes à litière bio-maîtrisée en service depuis des années dans ces mêmes foyers.

Pour une première approche sur la question « séparation des urines ou non » vous trouverez un [échange](#) datant des débuts de Justin Cagadou. Pour sonder la complexité de la question nous vous recommandons de lire l'[article](#) [<http://www.eautarcie.org/doc/article-divine-urine-fr.pdf>] très bien étayé de Joseph Országh et si vous désirez

approfondir le sujet n'hésitez pas à visiter son [site](http://www.eautarcie.org) [http://www.eautarcie.org].

À chaque contexte ses spécificités, comme souvent il est important de relativiser les données, de réfléchir à ses conditions spécifiques afin de s'orienter vers la solution la mieux adaptée.

[1] auparavant connu comme le CREPA (Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement)

[2] Comme l'écrit Joseph Országh dans son article dédié au [compostage des déjections](http://www.eautarcie.org/05f.html) [http://www.eautarcie.org/05f.html], paragraphe « Ce qui ne convient pas pour ajouter dans la toilette » : « Les cendres ou la chaux : le caractère fortement basique de ces substances inhibe l'action des micro-organismes pour la transformation de la matière organique en humus. On ne peut envisager que l'adjonction de petites quantités de cendre pendant le compostage, mais pas dans une toilette. Les vieux paysans disent toujours : « la chaux enrichit le père et ruine le fils ». La chaux et la potasse (une des composantes des cendres) accélèrent la décomposition spontanée de l'humus dans le sol, en libérant rapidement l'azote et le phosphore organiques. Il en résulte une forte augmentation des rendements au détriment des réserves humiques du sol. Le chaulage du compost, préconisé par certains spécialistes en agriculture, interrompt le processus de régénération des sols. »